

211C2185

FR0000038945-OP046-AS23-ES04

5 décembre 2011

Résultat de l'offre publique alternative simplifiée visant les titres de la société.

OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

(Euronext Paris)

1. Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 1^{er} décembre 2011, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique alternative simplifiée initiée par la société Eurazeo, visant les actions et les bons de souscription d'actions (« BSA¹ ») de la société OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL (ci-après dénommée « OFI PEC »), elle a reçu en dépôt (i) 383 838 actions OFI PEC, (ii) 109 229 BSA 1 OFI PEC et (iii) 38 340 BSA 2 OFI PEC, selon la répartition suivante :

- titres présentés à l'offre publique d'achat :

- 376 750 actions OFI PEC,
- 98 799 BSA 1, et
- 31 455 BSA 2.

- titres présentés à l'offre publique d'échange :

- 7 088 actions OFI PEC,
- 10 430 BSA 1, et
- 6 885 BSA 2.

A la clôture de l'offre publique alternative simplifiée, Eurazeo détient, directement et indirectement :

- 10 295 436 actions OFI PEC représentant autant de droits de vote, soit 97,57% du capital et des droits de vote de cette société²,
- 6 043 433 BSA 1, représentant 98,67% des BSA 1 en circulation³, et
- 13 113 603 BSA 2, représentant 99,52% des BSA 2 en circulation⁴.

¹ Le prospectus relatif notamment (i) à une émission de bons de souscription d'actions attribués gratuitement aux actionnaires de la société OFI PEC (autrement dénommés « BSA 1 ») et (ii) à l'émission d'actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions (autrement dénommés « BSA 2 ») a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 14 juin 2010, sous le n°10-179. Il est précisé que les BSA 1 et les BSA 2 possèdent les mêmes caractéristiques et peuvent de ce fait également être dénommés, sans distinction, « BSA ». En particulier, 5 BSA OFI PEC donnent droit de souscrire à 1,05 action OFI PEC moyennant un prix de souscription de 11 € par action (les BSA sont exerçables du 13 juillet 2010 au 12 juillet 2013 inclus).

² Sur la base d'un capital composé, au 30 novembre 2011, de 10 552 245 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Sur la base d'un nombre total de 6 124 842 BSA 1 en circulation au 30 novembre 2011.

⁴ Sur la base d'un nombre total de 13 176 209 BSA 2 en circulation au 30 novembre 2011.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Nyse Euronext Paris.
